

DU SYNDICAT FO DE LA PHARMACIE NORD-PAS DE CALAIS



L'Assemblée Générale du Syndicat FO de la Pharmacie du Nord Pas de Calais a eu lieu le 12 mai dernier, à la Bourse du Travail de Lille en présence de :

- **Patrick LE METAYER**, Secrétaire Général adjoint de la Fédération, Secrétaire de la branche Officine,
- **Bernard SOHET** Secrétaire Général de l'Union Départementale FO du Nord
- **Jean-Baptiste KONIECZNY**, Secrétaire Général de l'Union Départementale FO du Pas de Calais,
- **Françoise WELLECAM**, Secrétaire de l'Union Locale de Lille.

Olivier CLARHAUT, Secrétaire Général, accueillit les participants en les remerciant pour l'intérêt porté à l'action de l'équipe des militants et insista sur ce moment privilégié d'échanges et de rencontre. Il confia la Présidence de la séance à **Patrick LE METAYER**.

> **RAPPORT FINANCIER :**
Nathalie FOLEY, Trésorière

Nathalie FOLEY présenta l'état de la Trésorerie syndicale pour l'année 2005 : une situation équilibrée et saine grâce au travail de chacun, notamment les correspondants dans les entreprises de la Répartition, Industrie et Unipharm. Compte tenu de son rôle de jeune maman peu compatible avec sa mission, **Nathalie FOLEY** annonça sa démission du poste de Trésorière, tout en restant membre du Conseil Syndical.

> **RAPPORT DU JOURNAL :**
Michel MASSON, Rédacteur

Michel MASSON fit sommairement l'histoire du « Préparateur Syndiqué », rappelant que celui-ci fut créé il y a 65 ans par une équipe de préparateurs Lillois. Aujourd'hui, ce titre peut paraître caduque mais changer le nom de notre journal s'avérerait très coûteux, délicat et sans garantie d'obtenir un nouvel agrément. Il remercia chaleureusement l'équipe de col-

lègues, retraités et actifs qui permettent à notre journal d'exister.

> **BRANCHE RÉPARTITION :**
Régis LELIEVRE, Secrétaire Général-Adjoint, Délégué Syndical Central Alliance-Santé

Les difficultés rencontrées lors des différentes réunions de négociation avec les Chambres Patronales en 2004 ont été renouvelées en 2005, notamment lors des négociations sur le choix d'un OPCA pour la formation ou du lundi de Pentecôte, sans parler des classifications.

L'année 2005 a également été marquée par des annonces de restructuration dans les deux plus grandes entreprises de la répartition, OCP et ALLIANCE-SANTÉ, avec la fermeture de nombreux sites, ainsi que la volonté de passer de trois à deux tours de livraison par jour ce qui entraînera de nombreux licenciements.

Pour Alliance-Santé : fermeture de l'agence de Dunkerque. La majorité des salariés sont des adhérents et militants Force Ouvrière et 80 % du personnel de ce site a pu bénéficier d'un reclassement ou de mesures type préretraite ou reconversion. Il reste cependant 20 % des salariés en situation de licenciement ce qui n'est pas acceptable.

Régis remercia le travail accompli par **Gilbert MARÉCHAL**, Délégué syndical FO et de **Thérèse DEMESTERE**, élue FO au Comité d'Entreprise, qui par leur implication dans la négociation ont permis la sauvegarde de nombreux emplois. L'année 2006 commence avec des bouleversements profonds de notre profession : (progression de la vente directe, création et développement de short-liner par les entreprises de répartition), ce qui contribue à la diminution des effectifs des sociétés tout en préservant la rentabilité vis-à-vis de leurs actionnaires. Seul recours : la solidarité et la syndicalisation dans un esprit de discussion pour sauvegarder l'emploi.

> **RAPPORT MORAL :**
Olivier CLARHAUT, Secrétaire Général

Olivier CLARHAUT exprima son inquiétude face à l'entreprise sournoise et progressive de démolition des droits sociaux dans ce pays. Après la Sécurité Sociale, les Retraites, c'est la grande braderie du social : tout doit disparaître ! CDI, Code du Travail, Conventions Collectives,

Prud'hommes, etc. : on liquide tout ce qui peut entraver l'ultra libéralisme à outrance que l'on nous propose comme modèle de société. Si s'adapter c'est revenir à Germinal ou à l'esclavage, pas d'ambiguïté dans notre position : c'est non ! C'est donc maintenant qu'il nous faut comprendre les véritables enjeux et réagir en conséquence en prenant nos responsabilités.

Le Secrétaire Général évoqua les effectifs, stables en 2005, et invita tous les militants dans les entreprises et les salariés de l'Officine et des LAM à renouveler leurs efforts de syndicalisation afin de renforcer le nombre d'adhérents.

Olivier insista sur le fait que l'AG est l'occasion de rendre compte de l'activité du Syndicat. « *Quelque soit l'échelle de l'organisation, le Secrétaire Général ne détient ni le pouvoir absolu ni la vérité universelle : il a des comptes à rendre à ses adhérents* », ce qu'il fit en listant les multiples activités de l'année écoulée.

Olivier CLARHAUT remercia les camarades qui participent, d'une manière ou d'une autre, au fonctionnement du Syndicat : lors des permanences du vendredi soir mais aussi l'équipe du journal et la commission aux Fêtes. Le Syndicat Nord Pas de Calais ne serait pas ce qu'il est sans cette équipe motivée, efficace et soudée par une certaine conception de la solidarité.

Olivier remercia enfin **Nathalie FOLEY** pour le travail accompli bénévolement depuis ces presque dix ans, d'abord comme Trésorière adjointe, puis comme Trésorière. **Stéphanie DEFENIN** a accepté la mission exigeante, d'être Trésorière : qu'elle en soit remerciée.

Pour conclure, **Olivier** exprima sa grande satisfaction d'accueillir quatre nouveaux membres au Conseil Syndical et souhaite que, tous ensemble, nous poursuivions l'action militante, innovante et volontaire qui est la caractéristique du Syndicat Force Ouvrière des Salariés de la Pharmacie du Nord Pas de Calais.

> **ACTUALITÉS DE LA BRANCHE OFFICINE :**
Patrick LE METAYER, Secrétaire Fédéral de la branche Officine

Patrick LE METAYER rappela l'attachement de FORCE OUVRIÈRE à la pratique conventionnelle des branches ou des entreprises pour la négoc-

iation des accords et que FORCE OUVRIÈRE était libre et indépendante de toute emprise politique, philosophique ou religieuse.

Il retraça en détail l'activité des LAM et de l'Officine en évoquant la situation de blocage dans laquelle se trouve cette dernière branche. En effet, une crise profonde perdure entre les trois organisations syndicales patronales (FSPF, UNPF et USPO) quant à leur représentativité dans les instances professionnelles. Les négociations sont bloquées et, une fois encore, se sont les salariés qui en subissent les conséquences. **Patrick** évoqua, notamment, la journée de « Solidarité », la nécessaire augmentation des salaires, les régimes de prévoyance et la formation professionnelle.

> **CONCLUSION : Bernard SOHET, Secrétaire Général de l'UD du Nord**

Bernard SOHET exprima son plaisir d'être parmi nous, il rappela les bonnes relations existantes entre notre syndicat avec l'UD du Nord, l'UD du Pas de Calais et l'UL de Lille.

FO et ses militants ont des préoccupations majeures devant la casse du droit du travail (CPE, CNE), les phénomènes de précarité grandissante.

La préoccupation des patrons n'est pas le chômage et ils profitent de ces menaces pour éviter les augmentations de salaires, en bafouant le droit du travail, en instituant une précarité imposée.

FO, « syndicat de la fiche de paie » lutte pour l'augmentation des salaires, l'amélioration du pouvoir d'achat, le partage des revenus et revendique pour tous une prime de transport. FO est le syndicat des résultats et participe à la gestion des organismes sociaux de notre pays. Ce sont des atouts pour convaincre nos collègues à adhérer à FO, qui est indépendant vis-à-vis des partis et pouvoirs politiques.

Bernard SOHET remercia le syndicat FO de la Pharmacie du Nord—Pas de Calais pour le travail effectué, il est un des fleurons des UD du Nord, du Pas de Calais et de l'UL de Lille et il fait des efforts pour développer le syndicalisme FO.

Jean-Baptiste KONIECZNY, Secrétaire Général de l'UD du Pas de Calais porta la conclusion en invitant les participants au pot de l'amitié.

BUREAU DÉPARTEMENTAL DU SN-FO-LC À LENS LE 15 MAI 2006 NON AUX TRANSFERTS, NON À LA PRIVATISATION ...

À l'invitation de **Joël DRUVENT**, secrétaire départemental du syndicat Force Ouvrière des lycées et collèges, **Jean-Baptiste KONIECZNY**, secrétaire général de l'Union Départementale Force Ouvrière du Pas-de-Calais, a participé aux travaux et aux discussions du bureau.



Après avoir informé les camarades TOS et enseignants des difficultés grandissantes rencontrées par FO dans le secteur privé – notamment le chantage à l'emploi destiné à faire accepter par les syndicats de nombreuses régressions – **Jean-Baptiste** a pu se rendre compte que les problèmes vécus dans l'éducation nationale ont des points communs avec ceux du privé : réduction des coûts, suppressions

de postes, dégradation des conditions de travail.

L'éducation nationale transfère les personnels TOS (techniciens et ouvriers de service) vers les collectivités territoriales (conseil général

pour les collèges et région pour les lycées). Ce transfert va s'accompagner au mieux d'importants reculs statutaires (droits de mutation, congés, conditions de travail, salaires – via le régime indemnitaire – etc.) et au pire de l'externalisation-privatisation de certains services comme la restauration scolaire, l'entretien des locaux ou encore les espaces verts. Les fonctionnaires coûtent trop cher – dit le gouver-

nement et l'Europe – donc on les supprime petit à petit.

Où sont nos garanties statutaires ? les collectives territoriales (conseils généraux et conseils régionaux) réunissent les TOS, font des communiqués dans les journaux, multiplient les déclarations et les promesses. Les premiers projets de convention-cadre sont connus dans quelques régions. Quand des réponses sont faites, soit elles sont incomplètes, soit elles sont inquiétantes. C'est la plus grande confusion, la plus grande incertitude.

Côté enseignants, l'avenir n'est guère plus brillant; en plus des suppressions massives de postes (près de 1000 dans notre académie cette année et au moins autant en 2006/2007) qui aggravent les conditions de travail en surchargeant les classes, le gouvernement, par le projet de loi Jacob, va s'attaquer directement aux statuts des personnels. En mettant les professeurs sous la coupe de conseils d'administrations locaux qui pourront définir les services et même en partie les contenus des enseignements, on prépare la fin de l'éducation nationale, des diplômes nationaux et donc des garanties apportées par ces diplômes dans les conventions collectives par exemple. Pour notre jeunesse, ce sera une sorte de "RMI" éducatif, ce que le ministre FILON appelait le socle

commun de connaissances. Avec le plan Ambition-Réussite en collège, le gouvernement nous prépare des zones de non-enseignement, encourageant ainsi une fuite des élèves dont les parents peuvent se l'offrir vers le privé.

Un petit rayon de soleil dans ce sombre tableau est la lutte que les personnels continuent à mener contre la journée dite de solidarité, le fameux Lundi de Pentecôte. Avec des initiatives locales (puisque chaque établissement scolaire décide lui-même), les collègues parviennent à ne pas rentrer dans le jeu de l'administration qui veut leur faire tenir des réunions inutiles; on organise ici une commission sur l'avenir des statuts, là on tiendra une assemblée générale des syndiqués.

L'échange a été fructueux entre le SN-FO-LC et le secrétaire de l'UD et l'expérience sera renouvelée, tant nous avons à apprendre les uns des autres et tant nos luttes se rejoignent.

- Article écrit par **Antoine PERALDI, secrétaire départemental adjoint du SN-FO-LC du Pas-de-Calais.**